

RCS : ANNECY Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00188 Numéro SIREN : 539 948 257 Nom ou dénomination : A.M.H.
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/05/2020 sous le numéro de dépôt B2020/004088

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE ANNECY

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/004088**
n° de gestion : **2012B00188**
n° SIREN : **539 948 257 RCS Annecy**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Annecy certifie avoir procédé le 26/05/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

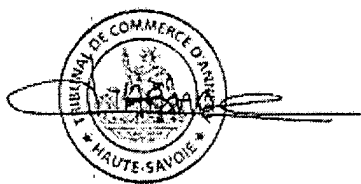
A.M.H.- Société par actions simplifiée
72 descente Des Periades 74400 Chamonix-mont-blanc -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



844586

A.M.H.
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5 100 000 euros
Siège social : 72, Descente des Périades
74400 CHAMONIX-MONT-BLANC

R.C.S. Annecy 539 948 257

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2019

25, avenue de l'Europe
92310 SEVRES

Tél : 01 46 29 19 00
Fax : 01 46 29 19 01
E-mail : sevres@fiteco.com

A.M.H.
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5 100 000 euros
Siège social : 72, Descente des Périades
74400 CHAMONIX-MONT-BLANC

R.C.S. Annecy 539 948 257

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société A.M.H.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.M.H. relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Amortissement » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables et des estimations suivis par votre société, nous avons examiné les modes et durées d'amortissement pratiqués sur les immobilisations par rapport aux durées d'usage et, nous nous sommes assurés du caractère approprié de l'information fournie dans l'annexe.

Nous avons procédé à l'analyse des procédures et des processus nécessaires à la reconnaissance des revenus et nous avons rapproché les recettes issues du logiciel de gestion commerciale avec le chiffre d'affaires comptabilisé au compte de résultat.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations le concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sèvres, le 19 mars 2020

FITECO
Commissaire aux Comptes



Damien DUHERON
Associé

A.M.H.
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5 100 000 euros
Siège social : 72, Descente des Périades
74400 CHAMONIX-MONT-BLANC

R.C.S. Annecy 539 948 257

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2019

COMPTES ANNUELS CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 30/09/2019	Net Au 30/09/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement	12 379	12 379		
Concessions, brevets et droits similaires	156 193	89 562	66 631	49 926
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 350 000		2 350 000	2 350 000
Constructions	12 953 436	4 386 860	8 566 576	9 327 993
Installations tech., matériels et outillages industriels	242 113	157 526	84 587	89 451
Autres immobilisations corporelles	3 870 449	2 286 221	1 584 229	2 001 187
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				10 060
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	2 085 253		2 085 253	2 085 253
Créances rattachées à des participations	25 341		25 341	118 306
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	701 834		701 834	700 000
Autres immobilisations financières	24 293		24 293	21 175
TOTAL (I)	22 421 292	6 932 548	15 488 744	16 753 350
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	53 202		53 202	24 567
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	7 785		7 785	34 974
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	91 479		91 479	81 298
Autres	2 060 451		2 060 451	865 740
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	441 035		441 035	176 934
Charges constatées d'avance	81 245		81 245	82 923
TOTAL (II)	2 735 197		2 735 197	1 266 437
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	25 156 489	6 932 548	18 223 941	18 019 787

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 3 -

Bilan Passif

	Net Au 30/09/2019	Net Au 30/09/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé : 5 100 000	5 100 000	5 100 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	409 040	313 410
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	22 866	95 630
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 153 141	865 293
TOTAL (I)	6 685 047	6 374 333
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 155 722	10 451 649
Emprunts et dettes financières diverses	2 000	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	500 578	343 874
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	386 413	423 141
Dettes fiscales et sociales	458 988	384 735
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	35 195	42 054
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	11 538 895	11 645 454
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	18 223 941	18 019 787
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/10/2018 au 30/09/2019			Du 01/10/2017 Au 30/09/2018
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	425 947		425 947	499 631
Production vendue de biens				
Production vendue de services	7 280 855		7 280 855	6 774 262
Chiffre d'affaires Net	7 706 802		7 706 802	7 273 892
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			165 428	140 352
Autres produits			3 040	21 796
TOTAL (I)			7 875 270	7 436 040
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			398 225	465 604
Variation de stocks (marchandises)			27 189	-13 432
Achats de matières premières et autres approvisionnements			502 598	345 732
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)			-28 635	-5 488
Autres achats et charges externes *			2 539 567	2 459 675
Impôts, taxes et versements assimilés			170 041	180 603
Salaires et traitements			1 824 169	1 656 399
Charges sociales			517 530	478 011
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 289 725	1 320 561
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			34 963	28 554
TOTAL (II)			7 275 371	6 916 219
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier			2 442	4 884
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			599 899	519 821
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			16 879	8 278
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé			21 000	20 990
Autres intérêts et produits assimilés			3 116	9 811
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			40 995	39 079
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			330 180	354 528
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			330 180	354 528
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			-289 186	-315 449
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			310 713	204 372

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 5 -

Le Commissaire aux Comptes
pour Fitéco
à la charge du mandat

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/10/2018 Au 30/09/2019	Du 01/10/2017 Au 30/09/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		16 190
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)		16 190
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		18 939
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	287 847	105 993
TOTAL (VIII)	287 847	124 932
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-287 847	-108 742
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	7 916 265	7 491 309
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	7 893 399	7 395 679
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	22 866	95 630
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	37 879	29 268
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

Le Commissaire aux Comptes
pour Fitéco
le chargé du mandat

- 6 -

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/09/2019 dont le total du bilan avant répartition est de 18 223 941 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 22 866 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG Règlement ANC 2016-07).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Comme sur l'exercice précédent, des amortissements dérogatoires ont été comptabilisés inhérents aux investissements 2015 pour un montant de 266 368.81 euros.

Au 30/09/2019 le montant global des amortissements dérogatoires non comptabilisés et reportés en période déficitaire s'élève à 1 605 459.32 euros.

Ces amortissements à caractère fiscal ont été différés pour être imputés intégralement sur les exercices bénéficiaires futurs.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

Aucun changement de méthodes comptables n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

• Constructions	10 à 30 ans,
• Agencements et aménagements des constructions	7 à 20 ans,
• Installations industrielles	3 à 10 ans,
• Matériel et outillage	2 à 5 ans,
• Mobilier	3 à 7 ans,
• Mobilier de bureau	3 à 5 ans,
• Linges	2 à 3 ans.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Un amortissement dérogatoire a été constaté pour les frais liés à l'acquisition des titres de participation pour la somme de 21.478,60 euros.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2019) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 1.30%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture a été constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 89.746€.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE théorique (propre à l'entité) comptabilisé à la date de clôture de l'exercice s'élève à 22.866€.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 4.200€ hors taxe.

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	26 370 143
TOTAL	26 370 143

Engagement retraite 20.143€

Hypothèque en rang 1 sur l'immeuble sis Place Aiguille du Midi " Les Grandes Pièces" 74400 CHAMONIX MONT BLANC.

La garantie est prose en concours avec

- BPA à hauteur de 4.000 000 EUR

- CADS à hauteur de 4.000 000 EUR

- BPI à hauteur de 4.000 000 EUR

Nantissement du fonds de commerce hôtellerie exploité par SAS AMH 74400 CHAMONIX MONT BLANC.

La garantie est prose en concours avec

- BPA à hauteur de 4.000 000 EUR

- CADS à hauteur de 4.000 000 EUR

- BPI à hauteur de 4.000 000 EUR

Nantissement fonds de commerce BPI/OSEO à hauteur de 4.000 000 EUR

Nantissement fonds de commerce BS à hauteur de 700 000 EUR

Nantissement fonds de commerce CA à hauteur de 650 000 EUR

Nantissement parts EURL LE BETTY BS à hauteur de 1.000 000 EUR

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	

TOTAL

Suite ENGAGEMENTS DONNES

Le total des engagements s'élève à :

12 000 000 EUR hypothèques immeuble

13 350 000 EUR de nantissement de fonds de commerce

1 000 000 EUR de nantissement de titres LE BETTY

20 143 EUR d'engagements retraites

Soit un total de 26 370 143 EUR

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 9 -

Le Commissaire aux Comptes
pour Fitéco
le chargé du mandat

Etat des immobilisations

Cadre A		Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement		12 379		
Autres postes d'immobilisations incorporelles		114 270		41 924
TOTAL		126 649		41 924
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains		2 350 000		
Constructions sur sol propre		8 156 060		
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.		4 797 377		
Installations techniques, matériel et outillages ind.		219 856		26 704
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers		2 884 776		30 495
Mat. de transport				200
Mat. de bureau et info., mobilier		931 109		23 869
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes		10 060		
TOTAL		19 349 238		81 267
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		2 203 559		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		721 175		4 952
TOTAL		2 924 734		4 952
TOTAL GENERAL		22 400 621		128 143
Cadre B		Diminutions	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
	Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement			12 379	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			156 193	
TOTAL			168 573	
Terrains			2 350 000	
Constructions sur sol propre			8 156 060	
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			4 797 377	
Installations techniques, matériel et outillages ind.		4 447	242 113	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			2 915 271	
Mat. de transport			200	
Mat. de bureau et info., mobilier			954 978	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes		10 060		
TOTAL		10 060	4 447	19 415 998
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		92 965		2 110 594
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				726 127
TOTAL		92 965		2 836 721
TOTAL GENERAL		103 025	4 447	22 421 292

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 10 -

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et développement	12 379			12 379
Autres postes d'immo. incorp.	64 343	25 219		89 562
	76 723	25 219		101 941
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	1 561 080	326 962		1 888 043
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agenc. et aménag. des constr.	2 064 364	434 454		2 498 818
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	130 406	31 567	4 447	157 526
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	1 209 739	352 110		1 561 849
Matériel de transport		92		92
Mat. de bureau et informatique, mobilier	604 960	119 320		724 280
Emballages récup. et divers				
	5 570 548	1 264 506	4 447	6 830 607
TOTAL GENERAL	5 647 271	1 289 725	4 447	6 932 548

Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	DOTATIONS			REPRISES			
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais d'étab. et développement (I)

Autres postes d'immo. incorp. (II)

TOTAL

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Terrains

Constructions sur sol propre

Constructions sur sol d'autrui

Inst. gales., agenc. et aménag. des constr.

Inst. techniques, mat. et outillage indust.

Inst. gales., agenc. et aménagements divers

Matériel de transport

Mat. de bureau, informatique, mobilier

Emballages récup. et divers.

TOTAL

Frais d'acquisition de titres de participations	21 479				21 479
---	--------	--	--	--	--------

TOTAL GENERAL	21 479				21 479
---------------	--------	--	--	--	--------

TOTAL GENERAL NON VENTILE	21 479	TOTAL GENERAL NON VENTILE	TOTAL GENERAL NON VENTILE	21 479
---------------------------	--------	---------------------------	---------------------------	--------

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
--	------------------------------	----------	-------------------------------	-------------------------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler

Primes de remboursement des obligations

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	25 341		25 341
Prêts (1) (2)	701 834		701 834
Autres immobilisations financières	24 293		24 293
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	91 479	91 479	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	89 746	89 746	
Taxe sur la valeur ajoutée	44 228	44 228	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	1 926 477	64 571	1 861 906
Charges constatées d'avance	81 245	81 245	
TOTAL	2 984 643	371 269	2 613 374
<i>(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice</i>	1 834		
<i>(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice</i>			
<i>(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques</i>			

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	10 155 722	1 060 241	4 472 262	4 623 219
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	2 000	2 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	386 413	386 413		
Personnel et comptes rattachés	222 629	222 629		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	115 462	115 462		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	34 567	34 567		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	86 331	86 331		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	35 195	35 195		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	11 038 317	1 942 836	4 472 262	4 623 219
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	650 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	943 918			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Liste des filiales et participations

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
Siège social	Capitaux propres	Divid. encaiss	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
SARL LE BETTY	5 000	100.00	1 977 860	25 341	385 132
72 DESCENTE DES PERIADES 74400 C	254 164		1 977 860		23 358
PARTICIPATION (10 à 50%)					
AUTRES TITRES					

Tableaux financiers relatifs aux crédits-bails en cours

	Terrains	Constructions	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine :					
Amortissements :					
Cumuls des exercices antérieurs				18 347	18 347
Dotations de l'exercice				1 643	1 643
TOTAL				19 990	19 990
Valeur nette théorique					
Redevances payées :					
Cumuls des exercices antérieurs				22 384	22 384
Montants de l'exercice				2 442	2 442
TOTAL				24 826	24 826
Redevances restant dues :					
A 1 an au plus					
Entre 1 et 5 ans					
A plus de 5 ans					
TOTAL					
Valeur résiduelle :					
A 1 an au plus					
Entre 1 et 5 ans					
A plus de 5 ans					
TOTAL					
Montant pris en charge dans l'exercice :				2 442	2 442

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	10 129 532	26 350 000	12 584 551
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	10 129 532	26 350 000	12 584 551

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2019	30/09/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		463.00
Autres créances		72 530.00
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	8 227.00	8 227.00
TOTAL	8 227.00	81 220.00

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2019	30/09/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		463.00
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR		463.00
Autres créances		72 530.00
44870000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR		72 530.00
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	8 227.00	8 227.00
51870000 INT. COURUS A RECEVOIR	8 227.00	8 227.00
TOTAL	8 227.00	81 220.00

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 17 -

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2019	30/09/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	26 190.00	28 200.00
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	94 695.00	94 039.00
Dettes fiscales et sociales	214 158.09	194 537.83
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	335 043.09	316 776.83

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2019	30/09/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	26 190.00	28 200.00
16884000 INT.COURUS/EMPRUNT ETAB	26 190.00	28 200.00
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	94 695.00	94 039.00
40810000 FRS FACTURES NON PARVENUE	94 695.00	94 039.00
Dettes fiscales et sociales	214 158.09	194 537.83
42820000 CP A PAYER	72 000.00	49 800.00
42821000 RECUPERATIONS	44 330.00	34 900.00
42860000 PRIME INTERESSEMENT		3 000.00
43820000 CHARGES S/CP A PAYER	18 000.00	15 000.00
43860000 ORG.SOCIAUX CHGE A PAYER	20 900.00	17 700.00
44860000 ETAT, CHARGES A PAYER -	55 827.00	36 970.00
44862000 TAXE D APPRENTISSAGE A PA		11 341.55
44863000 FORMATION CONTINUE	3 101.09	24 005.74
44865000 PARTICIPATION EFFORT CONS		1 820.54
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	335 043.09	316 776.83

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 18 -

Détail des charges constatées d'avance

Charges Constatées d'Avance	Période		Montants Exploitation	Montants Financier	Montants Exceptionnel
	Début	Fin			
CCA TPE MONECAM	01/10/2019	31/12/2019	672		
CCA EQUALOG BADGEUSE	01/10/2019	31/10/2019	175		
CCA GRENKE	01/10/2019	31/12/2019	3 523		
CCA MAINTENANCE	01/10/2019	31/12/2019	4 080		
CCA MAINTENANCE	01/10/2019	31/10/2020	5 650		
CCA MAINTENANCE	01/10/2019	30/11/2019	200		
CCA MAINTENANCE	01/10/2019	28/02/2020	570		
CCA MAINTENANCE INFO	01/10/2019	31/12/2019	1 730		
CCA MAINTENANCE INFO	01/10/2019	31/03/2020	7 200		
CCA ASSURANCE	01/10/2019	30/09/2020	19 300		
CCA ASSURANCE	01/10/2019	31/12/2019	260		
CCA ASSURANCE STUDIOS			1 500		
CCA ANNONCE PUBLICITE			2 500		
CCA POSTE STANDARD	01/10/2019	31/12/2019	310		
CCA MEDECINE DU TRAVAIL	01/10/2019	31/12/2019	1 360		
CCA SACEM SPRE	01/10/2019	31/12/2019	1 200		
CCA EMBALLAGE			5 655		
CCA PT ENTRETIEN			4 510		
CCA PAPETERIE			4 607		
CCA PT ACCUEIL			5 616		
CCA BLANCHISSERIE			4 225		
CCA PT CLIENTELE			6 352		
CCA PT STAFF			50		

A.M.H. SAS

**Au Capital de 5.100.000 €
72 descente des Périades
74400 CHAMONIX MONT-BLANC
RCS ANNECY 539 948 257
(la « Société »)**

**EXTRAIT DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DES RESULTATS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019**

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du commissaire aux comptes, les actionnaires approuvent les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2019 tels qu'ils ont été présentés.

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

Les actionnaires décident d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 22.866 € de la manière suivante :

- 22.866 € au compte « Réserve légale ».

Les actionnaires prennent acte de ce qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.



Le Président